

ANNEXES

A – Recommandations architecturales (U.D.A.P de la Creuse) – 8 pages

B – Entités archéologiques

C – Circuits de randonnée (5 pages)

D – Horaires et circuit du transport à la demande de la communauté d’agglomération du Grand Guéret

E – Rapport annuel du fonctionnement de la station d’épuration (S.A.T.E.S.E de la Creuse)

F – Courrier de la chambre de commerce et d’industrie de la Creuse

ANNEXE A : RECOMMANDATIONS ARCHITECTURALES (UDAP 23)



Caractère architectural

● Quand elles se trouvent dans le centre historique les maisons dites « de notable » sont en alignement avec d'autres maisons mais dans la plupart des cas elles sont en retrait d'alignement et ont un jardin.

Ce sont des volumes massifs, souvent à plan carré, à rez-de-chaussée, un étage et comble habitable.

● La façade principale a une composition symétrique : l'axe peut être marqué par une porte décorée, un balcon ou un fronton. Les maçonneries sont en pierre de taille et en moellons couverts d'enduit. Les pierres appareillées, moulurées et sculptées des encadrements des baies, des chaînages d'angle, de la corniche, des bandeaux et des soubassements signent les façades et marquent le statut du propriétaire.

● Leurs grands toits à quatre pans, simples ou brisés, sont couverts d'ardoises. Les lucarnes dans les axes des ouvertures, animent les toits et permettent d'éclairer les combles. Les souches de cheminées en briques, situées sur les pignons, sont souvent imposantes.

● Les occultations sont des volets en bois, pleins ou persiennés à la française, ou des persiennes métalliques pour les plus récentes. Les fenêtres sont divisées par des petits bois, formant généralement 3 ou 4 carreaux sur chaque ouvrant.

● Le décor est riche, des modénatures en pierre sont moulurées et parfois sculptées. Les portes d'entrée sont massives et à impostes, les gardes-corps et les clôtures sont en ferronnerie ouvragée, les zingueries des toits sont finement estampées.



Maisons de notables

Conseils de l'architecte

● **Conservez les caractéristiques architecturales et les détails identitaires de cette famille d'habitations en soignant plus particulièrement :**

● **La façade :** conserver les enduits en façade. Ils protègent les moellons en pierre non destinés à être apparents et souvent gélifs. S'il apparaît nécessaire de refaire l'enduit, le choisir traditionnel, à la chaux naturelle qui laisse « respirer » les maçonneries. Eviter le ciment. Faire un enduit plein affleurant les pierres des chaînages d'angles et des encadrements, sans saillie, ni retrait. Quand ces éléments sont déjà taillés en saillie, le nouvel enduit s'arrêtera à leur rencontre et les laissera apparents.

● **Le toit :** rénover la couverture et les lucarnes en conservant l'ardoise pour son aspect traditionnel. Les ardoises permettent de réaliser des détails de finition difficilement réalisables avec des matériaux de substitution plus récents. Si possible conserver les souches de cheminée qui participent à la composition générale de la toiture, ainsi que tous ses éléments décoratifs en zinc : épis de faîtages, girouettes, frises de faîtage, corniches, chéneaux, gouttières etc.

● **Les ouvertures dans le toit :** pour augmenter l'éclairage naturel des combles, la création de lucarnes est à privilégier, notamment sur les façades principales.

La multiplication des fenêtres de toit est à proscrire. Toutefois il est possible, avec parcimonie d'en poser de petite taille à châssis intégré dans le plan de la couverture. Ces ouvertures seront axées sur les ouvertures inférieures dans la maçonnerie, afin de conserver la composition classique des façades. Mieux vaut poser les châssis sur les façades arrière.

● **Les menuiseries :** conserver la porte d'entrée massive et décorée, signe de distinction sociale. Les menuiseries seront peintes et non laissées en bois brut ou lasuré. Restaurer les volets pleins à traverses assemblées et les volets des étages souvent persiennés. Les volets roulants sont à proscrire. Préserver les petits bois en relief sur les vitrages des fenêtres.

● **Les couleurs :** pour rester distinguée, la maison recherchera une douce harmonie avec un enduit pas trop clair et des gris chauds pour les menuiseries. Seules les ferronneries et la porte d'entrée seront des accents aux teintes soutenues et profondes.



Maisons de notables



Caractère architectural

- Ces maisons s'alignent le long des rues et composent un front bâti continu en centre bourg. Ce sont des volumes à un étage, d'architecture simple et de qualité. Les combles sont parfois habitables.
- Leurs maçonneries sont en moellons de pierre et enduites. Les façades sont décorées par des encadrements de baies et des corniches en pierre de taille.
- Leurs toitures sont à deux pans, couvertes d'ardoises ou de petites tuiles plates à recouvrement et sont généralement ponctuées de lucarnes. Les souches de cheminées pour la plupart en briques, sont simples et axées sur les pignons.
- Les fenêtres à deux ouvrants sont découpées par des petits bois peints. Des volets battants persiennés viennent animer les façades. Nombreuses sont celles qui abritent un commerce au rez-de-chaussée, exprimé en façade par une grande baie avec une devanture plaquée.
- Certaines façades ont comme élément de décor des gardes-corps en ferronnerie peinte et des éléments de zinguerie estampés.
- Ces maisons forment la structure principale de nombreux bourgs.



Maisons de bourg

Conseils de l'architecte

● **Conservez les caractéristiques architecturales et les détails identitaires de cette famille d'habitations en soignant plus particulièrement :**

● **La façade :** conserver les enduits en façade. Ils protègent les moellons en pierre non destinés à être apparents et souvent gélifs. S'il apparaît nécessaire de refaire l'enduit, le choisir traditionnel, à la chaux naturelle qui laisse « respirer » les maçonneries. Eviter le ciment. Faire un enduit plein affleurant les pierres des chaînages d'angles et des encadrements, sans saillie, ni retrait.

● **Le toit :** les ardoises et les petites tuiles plates à recouvrement épaisses à pureau irrégulier sont conseillées. Elles conservent l'aspect traditionnel de la couverture tout en permettant de réaliser des détails de finitions difficilement réalisables avec des matériaux de substitution plus récents. Restaurer les lucarnes et les ponctuations de décor qui enrichissent la composition.

● **Les ouvertures dans le toit :** pour augmenter l'éclairage naturel des combles, la création de lucarnes est à privilégier, notamment sur les façades principales. Toutefois il est possible, avec parcimonie de poser des fenêtres de toit de petite taille à châssis intégrés dans le plan de la couverture. Ces ouvertures en toiture seront axées sur les ouvertures inférieures dans la maçonnerie, afin de conserver la composition des façades. Mieux vaut poser les châssis sur les façades arrière.

● **Les menuiseries :** seront peintes et non laissées en bois brut ou lasuré. Préserver les petits bois en relief sur les vitrages des fenêtres. Restaurer les volets pleins à traverses assemblées et les volets des étages souvent persiennés. Eviter les volets roulants. Conserver les portes d'entrée à panneaux pleins épais.

● **Les couleurs :** la couleur de ces ensembles reste sobre. Elle peut être introduite dans des tons pastel sur les volets et les menuiseries et dans des valeurs plus soutenues dans les ferronneries, la porte d'entrée et les devantures commerciales. Les enduits ne doivent pas être trop clairs et contraster avec la teinte des pierres.



Maisons de bourg



Caractère architectural

●Ce sont des bâtiments construits à partir de la fin du XIX^{ème} siècle, avec des nouveaux matériaux apportés par les chemins de fer.

Dans la continuité des maisons de bourg, situées sur des parcelles anciennes elles sont de volume simple, avec un étage et parfois un comble habitable.

●Leur façade emprunte un vocabulaire architectural urbain et montre des éléments de métal et béton armé qui permettent des ouvertures plus larges.

●Leurs maçonneries en moellons de pierre sont enduites. Les façades sont soulignées par des encadrements de baies, des corniches et des bandeaux en pierre de taille ou en briques.

●Leurs toitures à deux pans sont couvertes d'ardoises ou de tuiles mécaniques à emboîtement et peuvent être ponctuées de lucarnes.

●Les menuiseries des baies plus larges sont dessinées avec soin : souvent, le tiers haut ou bas de chaque ouvrant est marqué par des petits bois. Les persiennes métalliques peintes s'adaptent aux formes variées des fenêtres.

●Les décors en béton, brique, métal et bois, les ferronneries peintes des balcons et des gardes-corps témoignent également des changements dans les techniques et les matériaux de construction.

●Certaines sont des maisons anciennes transformées et mises au goût du jour. On parle de maisons re-façadées.



Maisons de ville

Conseils de l'architecte

●**Conservez les caractéristiques architecturales et les détails identitaires de cette famille d'habitations en soignant plus particulièrement :**

●**La façade** : conserver les enduits en façade. Ils protègent les moellons en pierre non destinés à être apparents et souvent gélifs. Choisir un enduit traditionnel à la chaux naturelle qui laisse « respirer » les maçonneries. Les finitions des enduits sont multiples. Ne pas exclure le « tyrolien », projeté en gouttelettes et d'aspect rugueux, lorsqu'il correspond à l'enduit d'origine. La restauration des parements en briques et des pièces en béton doit respecter le format, la texture et la couleur d'origine.

●**Le toit** : pour la rénovation des couvertures choisir des matériaux de taille proportionnée à celle de la toiture : ardoises, tuiles mécaniques losangées ou à côtes 13 à 14 tuiles au m². Les tuiles à emboîtement d'aspect plat sont à proscrire. Ce sont des tuiles beaucoup trop récentes par rapport à l'époque de construction de ces maisons. Les grandes tuiles 10 au m² sont à proscrire également parce qu'elles ne sont pas à l'échelle des maisons. Si elles existaient, restaurer les lucarnes et les décorations en zinc estampé.

●**Les ouvertures dans le toit** : pour augmenter l'éclairage naturel des combles, la création de lucarnes est à privilégier, notamment sur les façades principales. Les lucarnes créées doivent être adaptées au style de la maison. Toutefois il est possible, avec parcimonie de poser des fenêtres de toit de petite taille à châssis intégré dans le plan de la couverture. Ces ouvertures en toiture seront axées sur les ouvertures inférieures dans la maçonnerie, afin de conserver la composition des façades. Mieux vaut poser les châssis sur les façades arrière.

●**Les menuiseries** : seront de préférence peintes et non laissées en bois brut ou lasuré. Préserver le dessin originel des petits bois des fenêtres qui doivent être en relief sur le vitrage. Si le style de la maison permet la pose des volets roulants, elle doit se faire au plus près de la menuiserie et non au nu extérieur du mur. Pour dissimuler leur coffret utiliser des lambrequins : plinthe en métal ou en bois découpé placé dans l'encadrement de la fenêtre.

●**Les couleurs** : ces maisons autorisent plus de fantaisies que les maisons de bourgs et les enduits comme les menuiseries et les volets peuvent être davantage colorés. Travailler une harmonie dans une seule tonalité avec des valeurs sombres pour les ferronneries et la porte d'entrée.



Maisons de ville



Caractère architectural

• Les immeubles se trouvent dans le cœur des bourgs, toujours en alignement avec d'autres maisons et ont des volumes hauts, à rez-de-chaussée et deux étages avec souvent un comble aménagé.

• La façade est rythmée par des fenêtres rapprochées, plus hautes que celles des autres maisons et chaque niveau est généralement traité de manière différente : le rez-de-chaussée est marqué par la porte principale, le premier étage peut être accompagné d'un balcon, au deuxième étage les fenêtres sont moins hautes. Les niveaux sont soulignés par des bandeaux et l'avant-toit est marqué par une corniche en pierre surmontée d'un chéneau en zinc.

• La maçonnerie des immeubles est diverse : en pierre de taille, briques apparentes ou moellons couverts d'enduit plein. Les pierres appareillées des encadrements des baies, des chaînages d'angle, de la corniche, des bandeaux et des soubassements rythment les façades.

• Leurs toits à deux pans, simples ou brisés sont couverts d'ardoises. Les lucarnes sont présentes dans la plupart des cas et participent fortement à la composition régulière de la façade. Les souches de cheminées en briques sont simples et axées sur les pignons.

• Les fenêtres à deux ouvrants sont découpées par des petits bois peints. Elles sont accompagnées de volets persiennés à la française ou de persiennes métalliques, de gardes-corps et parfois de lambrequins.

• Les immeubles abritent souvent un commerce au rez-de-chaussée, exprimé en façade par des grandes baies avec devantures plaquées.

• Un soin particulier a été apporté à la réalisation des éléments marquants de chaque niveau : porte d'entrée, ferronneries des balcons et des gardes-corps, encadrements, bandeaux et corniche, frises en zingeries estampées...



Immeubles

Conseils de l'architecte

• **Conservez les caractéristiques architecturales et les détails identitaires de cette famille d'habitations en soignant plus particulièrement :**

• **La façade :** conserver les enduits qui existent en façade. Ils protègent les moellons en pierre non destinés à être apparents souvent gélifs. S'il apparaît nécessaire de refaire l'enduit ou les joints, choisir un mortier traditionnel, à la chaux naturelle qui laisse « respirer » les maçonneries. Eviter le ciment. Faire un enduit plein affleurant les pierres des chaînages d'angles et des encadrements, sans saillie, ni retrait. Quand ces éléments sont déjà taillés en saillie, le nouvel enduit s'arrêtera à leur rencontre et les laissera apparents.

La restauration des parements en brique doit respecter le format, la texture et la couleur des briques d'origine.

• **Le toit :** les ardoises et les petites tuiles plates à recouvrement épaisses et à pureaux irréguliers sont essentielles. Elles conservent l'aspect traditionnel de la couverture tout en permettant de réaliser des détails de finition difficilement réalisables avec des matériaux de substitution plus récents. Si possible conserver les souches de cheminée qui participent à la composition générale de la toiture, ainsi que tous ses éléments décoratifs : épis de faîtages, girouettes, frises de faîtage, corniches, chéneaux, gouttières etc.

• **Les menuiseries :** Les menuiseries seront peintes et non laissées en bois brut ou lasuré. Restaurer les volets pleins à traverses assemblées et les volets des étages souvent persiennés. Les persiennes métalliques seront également peintes. Les volets roulants sont à proscrire. Si toutes fois vous faites le choix de les installer utilisez le lambrequin pour cacher le coffret du volet roulant. Préserver les petits bois en relief sur les vitrages des fenêtres.

• **Les couleurs :** La couleur de ces ensembles reste sobre. Elle peut être introduite dans des tons pastel sur les volets et les menuiseries et dans des valeurs plus soutenues dans les ferronneries, la porte d'entrée et les devantures commerciales. Les enduits ne doivent pas être trop clairs et contraster avec la teinte des pierres.



Immeubles

5 Maisons de faubourg



Caractère architectural

● Ces maisons plutôt basses sont construites en bandes autour du noyau ancien. Ce sont des volumes simples composés d'un rez-de-chaussée et d'un étage créés souvent par agrandissement. Elles peuvent être accompagnées d'annexes et de granges qui en empruntent le caractère.

● La façade principale est marquée par l'association porte d'entrée et fenêtre rapprochées.

● Leur maçonnerie est réalisée à partir de moellons de pierre recouverts d'un enduit. Les encadrements de baies, les bandeaux, les corniches sont en briques pleines et plus rarement en pierre de taille.

● Les toits sont à deux pans couverts d'ardoise ou de tuiles mécaniques à emboîtement. Les petites tuiles plates à recouvrement sont employées dans les maisons les plus anciennes.

● Les ouvertures en nombre limité témoignent de leur programme modeste. Elles sont occultées par des volets ou des persiennes de couleur. Les ouvrants des fenêtres sont découpés par des petits bois.

● Certaines maisons sont décorées par les ferronneries peintes des gardes-corps et des grilles des portes d'entrée.

● Ces maisons sont caractérisées par une allure aimable et familière à l'image de la population de travailleurs et agriculteurs qui les habitaient à l'origine.

Hélas, elles ont souvent fait l'objet de modernisations successives et radicales qui ont gommé les dispositions d'origine devenues plutôt rares.



Maisons de faubourg

Conseils de l'architecte

● **Conservez les caractéristiques architecturales et les détails identitaires de cette famille d'habitations en soignant plus particulièrement :**

● **La façade :** conserver les enduits en façade. Ils protègent les moellons en pierre non destinés à être apparents et souvent gélifs. Choisir un enduit traditionnel à la chaux naturelle qui laisse « respirer » les maçonneries. La restauration des parements en briques doit respecter le format, la texture et la couleur des briques d'origine.

● **Le toit :** pour la rénovation des couvertures choisir des matériaux de taille proportionnée à celle de la toiture : ardoises, petites tuiles plates à recouvrement, tuiles « mécaniques » à emboîtement à côtes 13 à 14 tuiles au m². Les tuiles à emboîtement d'aspect plat sont à proscrire. Ce sont des tuiles beaucoup trop récentes par rapport à l'époque de construction de ces maisons. Les grandes tuiles 10 au m² sont à proscrire également parce qu'elles ne sont pas à l'échelle de ces petites maisons. Si elles existent, restaurer les lucarnes.

● **Les ouvertures dans le toit :** pour augmenter l'éclairage naturel des combles, la création de lucarnes est à privilégier, notamment sur les façades principales. Toutefois il est possible, avec parcimonie de poser des fenêtres de toit de petite taille à châssis intégré dans le plan de la couverture. Ces ouvertures en toiture seront axées sur les ouvertures inférieures dans la maçonnerie, afin de conserver la composition des façades. Mieux vaut poser les châssis sur les façades arrière.

● **Les menuiseries :** seront peintes et non laissées en bois brut ou lasuré. Le dessin des fenêtres avec des petits bois en relief sur le vitrage est à conserver. Eviter les volets roulants.

● **Les couleurs :** Le charme de ces petites maisons tient du contraste entre les murs enduits et les encadrements et décors en brique. Le choix des teintes d'enduit est plus grand. Sur cette base, la palette des couleurs pour les menuiseries et les volets est également étendue. Les couleurs rustiques sont les bienvenues : ocre, bleu et rouge foncé.

● **Ce qui menace plus que d'autres cette famille de maisons c'est la volonté de "moderniser" leur façade en leur donnant tous les attributs des pavillons récents qu'elles ne sont pas.**



Maisons de faubourg



Caractère architectural

● Entre les deux guerres, les pavillons rompent avec le style de construction du bâti ancien continu. Ils reprennent les caractéristiques architecturales du pavillonnaire périurbain : ils sont accompagnés d'un jardin, avec un volume et des décors pittoresques, souvent bien dessinés, influencés par le néo-régionalisme.

● Leurs façades sont ornées d'encadrements de baies, de bandeaux, de corniches en pierre, béton, brique compressée ou émaillée en alternance avec des pièces de béton préfabriqué. Les bois apparents des charpentes comme les consoles des grands avant-toits sont chantournés.

● Les toitures sont également l'occasion de recherche du pittoresque s'exprimant dans le traitement des souches de cheminées et des lucarnes. Elles sont couvertes en ardoises ou tuiles mécaniques à emboîtement, un soin particulier étant apporté aux zingueries : chéneaux, épis de faîtage etc.

● Le dessin des portails et clôtures est souvent du même style que les façades. Il contribue à l'harmonie du tout et aide à affirmer une identité de l'ensemble dans la rue.

● Les clôtures sont épaulées par des haies taillées qui laissent entrevoir une partie des jardins, souvent romantiques...



Conseils de l'architecte

● **Conservez les caractéristiques architecturales et les détails identitaires de cette famille d'habitations en soignant plus particulièrement :**

● **La façade :** ne pas déposer les enduits qui sont disposés en contraste avec des parties en brique ou en pierre apparente. Les moellons en « tout-venant » mis à nu, souvent gélifs, mettraient en péril la longévité de la maçonnerie. Les finitions des enduits sont multiples : lissé, taloché, gratté... Lorsqu'il correspond à l'enduit d'origine, ne pas exclure le « tyrolien », enduit rugueux projeté en gouttelettes. La restauration des parements en briques et des pièces en béton doit respecter le format, la texture et la couleur d'origine.

● **Le toit :** choisir des matériaux de couverture conformes à ceux d'origine, avec tous les accessoires décoratifs qui finissent d'enrichir le pavillon. Choisir plutôt des tuiles mécaniques losangées ou à côtes 13 à 14 tuiles au m². Les autres tuiles à emboîtement et les tuiles d'aspect plat n'existaient pas encore à l'époque de ces constructions. Proscrire les tuiles de grands formats qui ne sont pas à l'échelle des maisons. Restaurer les lucarnes et les décors de toit en terre cuite ou zinguerie.

● **Les ouvertures dans le toit :** pour augmenter l'éclairage naturel des combles, la création de lucarnes est à privilégier dans le style du pavillon. On peut compléter par la pose des fenêtres de toit de petite taille à châssis intégré dans le plan de la couverture. Mieux vaut poser les châssis sur les façades non vues depuis la rue.

● **Les menuiseries :** seront de préférence peintes et non laissées en bois brut ou lasuré. La porte d'entrée doit être restaurée. Préserver le dessin originel souvent complexe des petits bois des fenêtres qui doivent être en relief sur le vitrage. Eviter les volets roulants ou, s'ils existaient à l'origine, dissimuler leurs coffrets par des lambrequins : plinthes en métal ou en bois découpés placés dans les encadrements des fenêtres.

● **Les couleurs, les décors, les abords :** conserver les décors et les accessoires caractéristiques de cette famille comme les marquises. Harmoniser les clôtures, les portails et les balustrades avec le style du pavillon. Cultiver la tradition de jouer avec la couleur des menuiseries, des enduits et des décors en charpente.



7 Pavillons récents



Caractère architectural

●Ce sont des maisons individuelles construites depuis l'après-guerre. Implantées de manière diffuse ou dans des lotissements, elles ne font aucune référence au bâti local. Leurs volumes et leurs matériaux évoluent suivant la mode : maison années 50, maison bretonne, normande, provençale, chalets etc. Contrairement aux pavillons anciens aux décors foisonnants qui reproduisaient des dessins élaborés les pavillons récents n'ont pratiquement aucun décor.

●Leurs concepteurs sont rarement des professionnels de l'architecture et cela se voit à leur dessin parfois malhabile. Les toitures sont couvertes d'ardoise, de tuiles mécaniques, de tuiles-béton...

●Les menuiseries les plus anciennes sont en bois, avec des volets en bois ou persiennes métalliques et les plus récentes ont des volets roulants.

●Nombreuses sont celles qui sont posées sur leurs annexes avec garage. Cette disposition rend difficile la relation des pièces de vie avec le jardin qui les entoure. Les parcelles sont délimitées par des clôtures maçonnées et végétales associées à des grillages et ferronneries en tubes.

●Les pavillons les plus récents nous renvoient à des modèles standardisés, de consommation, véhiculés par les médias dans une société marchande. Ils expriment une forme d'émancipation individuelle sans enracinement dans un territoire façonné par des codes sociaux.



Pavillons récents

POUR RENOVER

Si votre maison existe déjà, soulignez ses qualités et corrigez ses défauts d'aspect :

- traiter les extensions en respectant le style du bâtiment principal,
- choisir un enduit en accord avec le style de la maison ; pour différencier les encadrements ou les bandeaux et corriger les proportions, utiliser des diverses finitions d'enduits : lissé, taloché, gratté, projeté tyrolien etc.
- respecter le style des menuiseries et éviter des attributs récents si le pavillon a un certain âge,
- donner de la couleur aux menuiseries si le pavillon d'origine était très coloré,
- conserver les attributs d'époque comme les ferronneries en tube par exemple, y compris pour les clôtures.

POUR CONSTRUIRE

Si vous souhaitez construire une maison d'expression contemporaine en harmonie avec l'environnement paysager et bâti, faites appel à un architecte.

Pour intégrer dans l'environnement bâti traditionnel votre future maison, nous vous conseillons de regarder avec attention :

Les volumes : adapter la maison au terrain et non l'inverse en bouleversant sa topographie. Privilégier les volumes allongés et éviter les plans carrés qui conduisent à des grands combles. Eviter les plans coudés si aucune contrainte topographique ne l'impose.

Le toit : éviter les pentes de toits faibles et à quatre pentes dit « en pavillon ». Privilégier les pentes fortes près de 45°, les combles sont ainsi plus logeables et éclairables par les pignons. En couverture choisir des matériaux de teintes locales : la terre cuite est à privilégier. Adapter la taille du matériau de couverture à celle du toit. Eviter les grandes tuiles sur les toitures moyennes ou petites.

Les façades : pour les enduits choisir une teinte plutôt sombre. Au contact du bâti ancien se rapprocher de la couleur de la pierre locale. Soigner les proportions des percements.

Les menuiseries : ne pas se contenter des menuiseries standard banalisantes. Elles seront de préférence en couleur. Eviter le blanc qui a un fort impact visuel.

Les abords : choisir des clôtures rustiques qui participent à la continuité du bâti récent avec le bâti traditionnel.



Pavillons récents



Caractère architectural

● Les fermes et les granges ont été intégrées par l'urbanisation progressive du bourg. Certaines "granges" sont aussi des entrepôts et remises des activités artisanales et commerciales d'autrefois.

● Leur taille est diverse, avec étage ou grand volume sous le toit. Elle varie avec leur fonction : annexes de maisons de notables et bourgeoises ou annexes de maisons de faubourg. Alignés ou isolés, ce sont des volumes simples avec des grandes ouvertures.

● Leur façade principale peut avoir une ou plusieurs portes cochères et portes d'étable, des ouvertures hautes pour rentrer du foin et des petites ouvertures pour la ventilation.

● Ces constructions sont réalisées en moellons de pierre et leur maçonnerie est enduite « à pierre vue ». La partie réservée à l'habitation reçoit un enduit plein et les encadrements des ouvertures en bois, pierre de taille ou briques sont laissés apparents.

● Les toitures sont à deux pans, recouvertes de petites tuiles plates à recouvrement, d'ardoises ou de tuiles mécaniques à côtes. Ces tuiles à emboîtement se sont progressivement substituées aux petites tuiles plates et parfois au chaume d'origine et font aujourd'hui partie intégrante du paysage local.

● Les menuiseries sont en bois peint ou laissé brut. Elles sont les témoins d'une activité passée, dont les traces sont parfois volontairement gommées au profit d'une « modernité » de façade. Aujourd'hui, de plus en plus de granges sont transformées en habitation.



Fermes et granges

Conseils de l'architecte

● **Conservez les caractéristiques architecturales et les détails identitaires de cette famille d'habitations en soignant plus particulièrement :**

● **Les façades :** les rénovations doivent tenter de préserver l'identité rurale de ces constructions. Les mortiers d'enduit et de rejointoiement seront à la chaux aérienne comportant des sables locaux non tamisés et dans la teinte moyenne des pierres. Les grattages de finition ne doivent pas supprimer les grains de sables apparents. Ils doivent simuler un vieillissement naturel. L'enduit « à pierres vues » est à privilégier.

● **Les ouvertures :** conserver le plus possible les ouvertures existantes. Les percements à créer éventuellement auront des encadrements en brique pleine ou en bois. Leurs dimensions et leurs proportions s'inspireront des percements fonctionnels existants.

● **Le toit :** les matériaux de couverture des anciennes fermes seront les petites tuiles plates à recouvrement, épaisses et à pureau irrégulier ou des ardoises naturelles. Les annexes et les bâtiments agricoles peuvent être aussi recouverts de tuiles « mécaniques » à emboîtement à côtes 13 à 14 tuiles au m². Restaurer les lucarnes, notamment les lucarnes fenières aux dimensions adaptées à la manutention du foin en vrac.

● **Les ouvertures dans le toit :** pour obtenir l'éclairage naturel des greniers, la création de grandes lucarnes de type fenièr est à privilégier, notamment sur les façades principales. Toutefois on peut compléter par la pose de fenêtres de toit de petite taille à châssis intégré dans le plan de la couverture. Mieux vaut poser les châssis sur les longs pans non vus.

● **Les menuiseries :** seront réalisées sur mesure, en bois peint. Les portes seront d'un dessin rustique et simple. Pour les grandes portes de grange, il est possible de poser un ensemble menuisé situé en retrait par rapport au nu du mur sur la totalité du percement et de choisir ensuite la place réservée aux vitrages et aux ouvrants.

● **Les couleurs :** Les couleurs rustiques sont les bienvenues: ocre, bleu et rouge foncé. Elles évolueront dans le temps et leur patine s'harmonisera avec les édifices.



Fermes et granges

ANNEXE B : ENTITES ARCHEOLOGIQUES (CRAC NOUVELLE AQUITAINE)

BUSSIÈRE-DUNOISE - 23 036

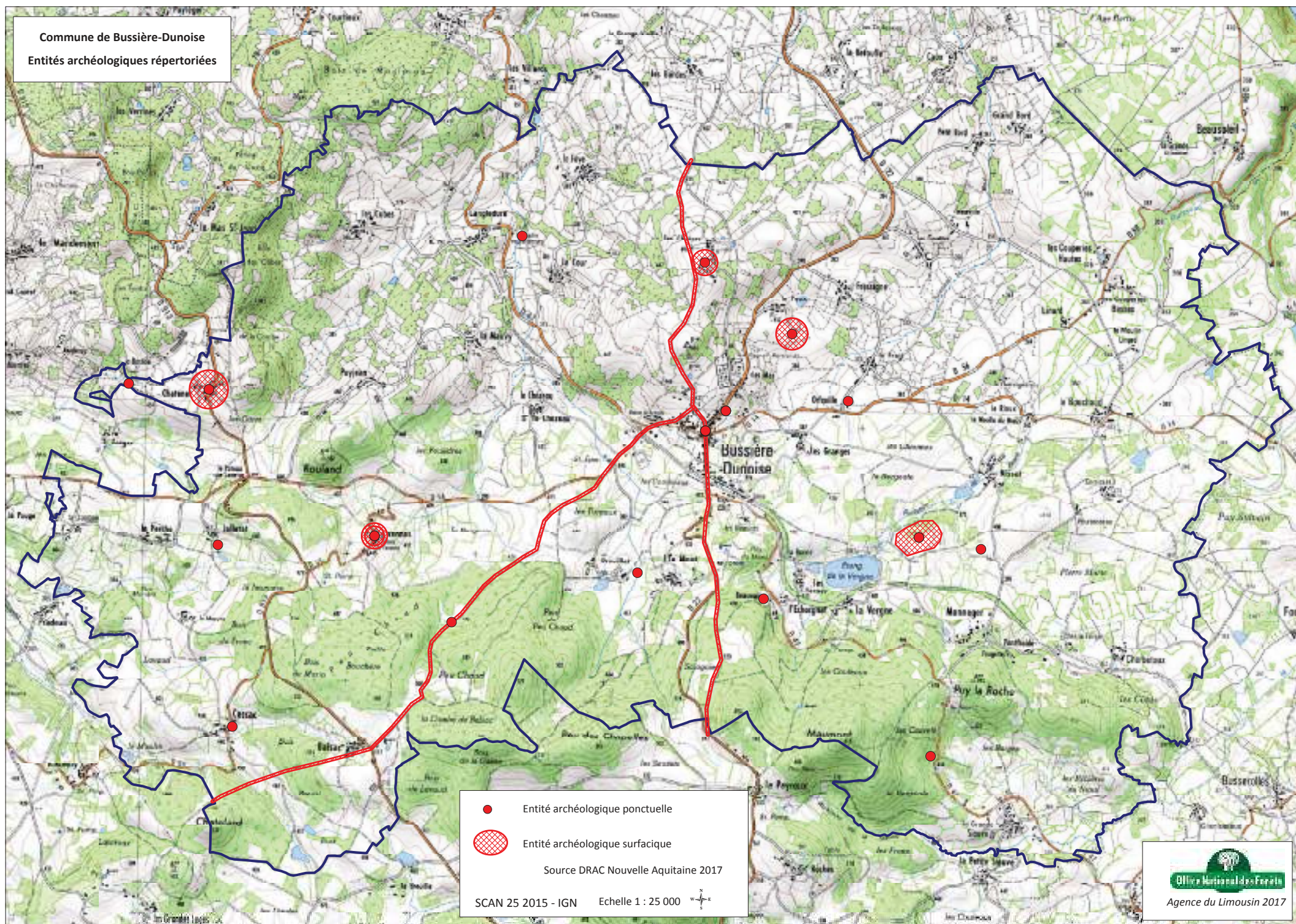
Base archéologique nationale Paléarctique

N° de l'EA	Identification
23 036 0020	BUSSIÈRE-DUNOISE // LE BOURG / Époque moderne ? / crois. calvaire
23 036 0021	BUSSIÈRE-DUNOISE // voie Limoges-Aigurande / voie antique / voie / Gallo-romain
23 036 0022	BUSSIÈRE-DUNOISE // le Peux / le Peux / villa / Gallo-romain

Nombre d'entités : 22

N° de l'EA	Identification
23 036 0001	BUSSIÈRE-DUNOISE // MOTTE DE LA TOURTE / AUDINES / motte castrale / Moyen-âge
23 036 0002	BUSSIÈRE-DUNOISE // LA PRUGNE / JALLETAT / Gallo-romain / source aménagée
23 036 0003	BUSSIÈRE-DUNOISE // LE CHÂTENET / coffre funéraire, villa / Gallo-romain
23 036 0004	BUSSIÈRE-DUNOISE // LES CHAISES / coffre funéraire / Gallo-romain
23 036 0005	BUSSIÈRE-DUNOISE // NON LOCALISE / LE COUDERT / village / Époque indéterminée
23 036 0006	BUSSIÈRE-DUNOISE // NON LOCALISE / SAVIGNAT / village / Époque indéterminée
23 036 0007	BUSSIÈRE-DUNOISE // NON LOCALISE / DANS LA COMMUNE / Néolithique / outillage lithique
23 036 0008	BUSSIÈRE-DUNOISE // LE BOURG / église / Moyen-âge classique
23 036 0009	BUSSIÈRE-DUNOISE // LES GARENNES / MONNEGER / coffre funéraire / villa / Haut-empire
23 036 0010	BUSSIÈRE-DUNOISE // MONNEGER / Néolithique / outillage lithique
23 036 0011	BUSSIÈRE-DUNOISE // BEAUVAIS / château non fortifié / Époque indéterminée
23 036 0012	BUSSIÈRE-DUNOISE // CESSAC / château non fortifié / Époque indéterminée
23 036 0013	BUSSIÈRE-DUNOISE // DRÉVILLE / château non fortifié / Époque indéterminée
23 036 0014	BUSSIÈRE-DUNOISE // FOUGERAS / prieuré / Moyen-âge classique
23 036 0015	BUSSIÈRE-DUNOISE // LA SIZÉ / Gallo-romain / tegulae
23 036 0016	BUSSIÈRE-DUNOISE // SALAGNIER / LE BOURG / LES CHAISES / voie / Gallo-romain
23 036 0017	BUSSIÈRE-DUNOISE // DROULLAT / moulin à eau / Époque indéterminée
23 036 0018	BUSSIÈRE-DUNOISE // L'ANGLEURE / moulin à eau / Époque indéterminée
23 036 0019	BUSSIÈRE-DUNOISE // Prieuré de Venes / VENES / prieuré / Moyen-âge classique

Commune de Bussière-Dunoise
Entités archéologiques répertoriées



ANNEXE C : CIRCUITS DE RANDONNEE

PR

2

Circuit moyen

2 h – 7,7 Km



Les Monts de Guéret

Les Monts de Guéret... à pied

Situation : Bussière-Dunoise à 20 Km de Guéret par la N 145 puis la D 22

Parking : Place de Bussière-Dunoise

Dénivelée : Altitude mini : 390 m / maxi : 550 m

- 1 Depuis la place de la Mairie, se diriger en direction de **Saint-Vaury**. Prendre la ruelle à droite en face d'une croix. Continuer jusqu'à une route. Traverser la route et continuer sur un chemin.
- 2 Prendre le premier chemin à gauche puis tourner à droite après 100m. Continuer jusqu'au village du **Mont**. A la route, tourner à droite puis à droite au croisement suivant. Prendre la première piste montant à gauche et continuer sur celle-ci.
- 3 Après la sortie du village, continuer toujours tout droit sur cette piste en montant.
- 4 A l'intersection proche du sommet, tourner à droite pour redescendre et continuer sur ce chemin pour rejoindre une piste plus large. Continuer sur cette piste en laissant un chemin sur la droite.
- 5 Au niveau de la **Combe de Balsac**, quitter la piste par un chemin descendant à droite. Entamer la descente en laissant un chemin sur la gauche.
- 6 En bas de la descente, tourner à gauche pour prendre une large piste. Au premier croisement, tourner à droite pour rejoindre **Drouillat**. A la route, tourner à gauche.
- 7 Après 400 m, sortir par un chemin à droite. Passer au dessus du ruisseau et continuer par ce chemin jusqu'à **Bussière-Dunoise**. A la route, prendre la petite rue tout droit puis revenir au centre du bourg par la rue principale.

Balisage



Bonne direction



Tourner à gauche



Tourner à droite



Mauvaise direction

Passionné de randonnée ?
05 55 52 14 29
www.lesmontsdegueret.fr

PR

2

Circuit moyen

2 h – 7,7 Km

La Combe de Balsac

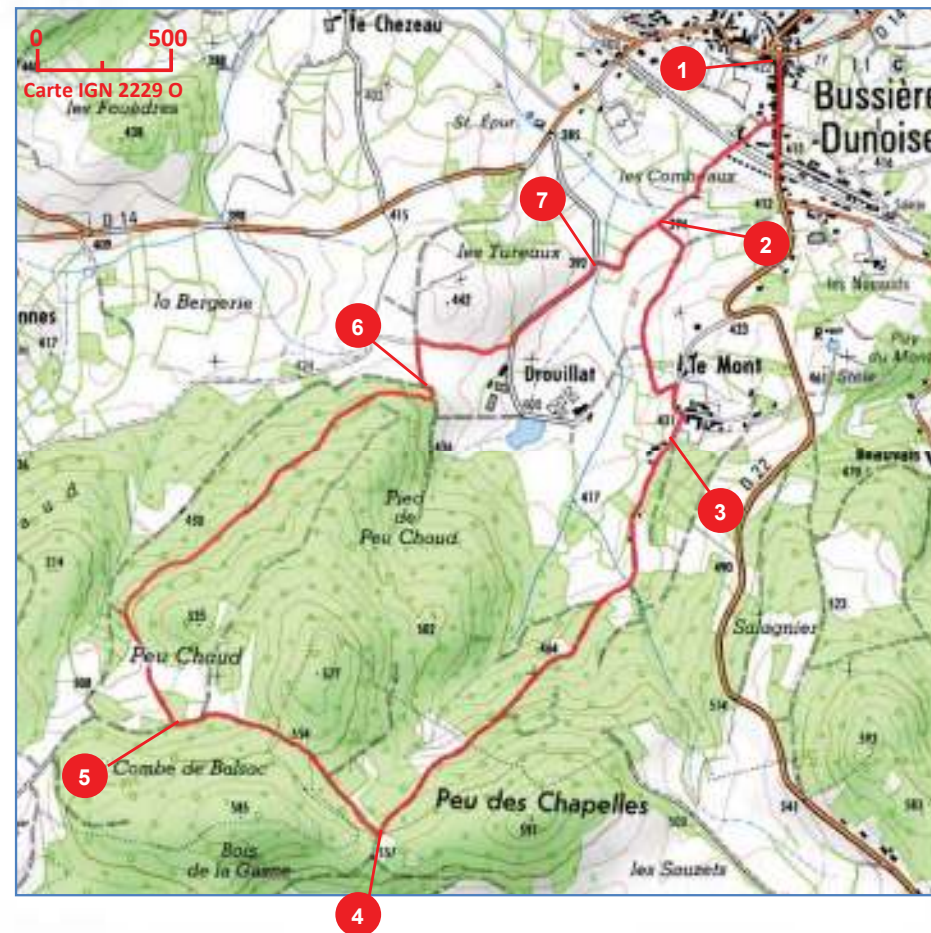
Les Monts de Guéret

Les Monts de Guéret... à pied

Situation : Bussière-Dunoise à 20 Km de Guéret par la N 145 puis la D 22

Parking : Place de Bussière-Dunoise

Dénivelée : Altitude mini : 390 m / maxi : 550 m



A découvrir :

- L'église de Bussière-Dunoise,
- L'ancienne voie ferrée,
- La Combe de Balsac.

Passionné de randonnée ?
05 55 52 14 29
www.lesmontsdegueret.fr

PR 3

Circuit moyen

2 h 30 – 10,8 Km



Situation : Bussière-Dunoise à 20 Km de Guéret par la N 145 puis la D 22

Parking : Place de Bussière-Dunoise

Dénivelée : Altitude mini : 380 m / maxi : 580 m

- 1 Depuis la place de la Mairie, se diriger en direction de **Saint-Vaury**. Prendre la ruelle à droite en face d'une croix. Continuer jusqu'à une route. Traverser la route et continuer sur un chemin. Prendre le premier chemin à gauche puis tourner à droite après 100m. Continuer jusqu'au village du **Mont**.
- 2 En arrivant à la route, tourner à droite et traverser le village jusqu'à la D 22. Tourner à droite puis quitter la route à gauche après 200 m. Emprunter un chemin montant tout droit pendant 700 m.
- 3 En arrivant à un carrefour, prendre à gauche puis à droite à la patte d'oie. Continuer sur ce chemin, commencer à descendre puis prendre à droite dans un chemin remontant fort.
- 4 Continuer tout droit par ce chemin qui emmène jusqu'au village du **Peyroux**. A la route, prendre à gauche pour entrer dans le village. Au carrefour, tourner à gauche puis prendre le chemin de gauche à la patte d'oie.
- 5 A l'entrée de la forêt, rester sur ce chemin et continuer tout droit. Laisser le premier chemin partant à droite et commencer à redescendre à travers bois.
- 6 En arrivant à la route, continuer tout droit pour descendre jusqu'au village de **Monneger**. Traverser le village et continuer à descendre. Au niveau du pont, longer le champs sur la droite, descendre sur l'ancienne voie de chemin de fer et tourner à droite pour repasser sous le pont.
- 7 Continuer sur l'ancienne voie pendant 700 m. Prendre alors le chemin à droite puis descendre à gauche entre les buis. Traverser le ruisseau et remonter sur une piste. Tourner à gauche et continuer jusqu'à l'**étang de la Vergne**.
- 8 Contourner l'étang par la gauche pour arriver à l'ancien pont de chemin de fer. Continuer tout droit par le chemin et prendre le premier chemin à gauche pour monter sur la voie ferrée.
- 9 Continuer tout droit par l'ancienne voie ferrée. Traverser la route et continuer sur l'ancienne voie. Laisser la route partant en face pour prendre la route partant vers la droite. Au croisement, prendre tout droit par le petit chemin. A la sortie du chemin, prendre à droite pour revenir au centre du bourg.

Balisateur



Bonne direction



Tourner à gauche



Tourner à droite



Mauvaise direction

Passionné de randonnée ?
05 55 52 14 29
www.lesmontsdegueret.fr

PR 3

Circuit moyen

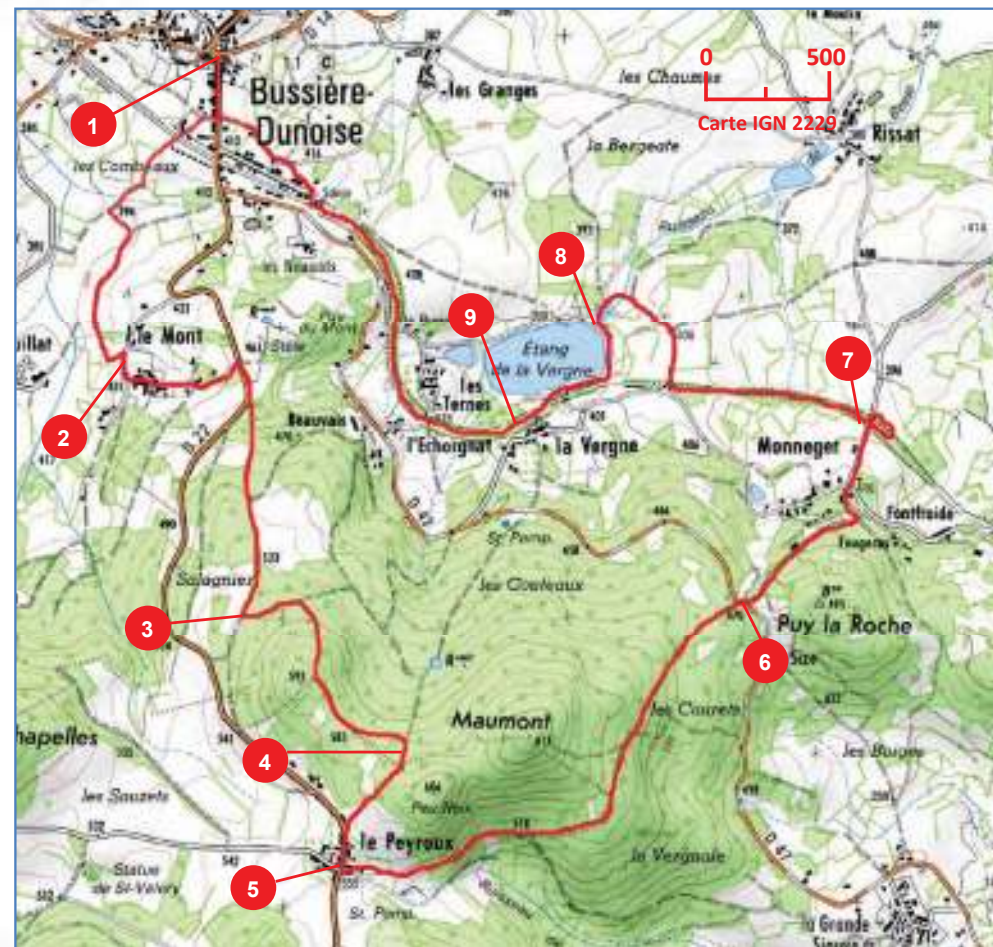
2 h 30 – 10,8 Km



Situation : Bussière-Dunoise à 20 Km de Guéret par la N 145 puis la D 22

Parking : Place de Bussière-Dunoise

Dénivelée : Altitude mini : 380 m / maxi : 580 m



A découvrir :

- L'église de Bussière-Dunoise,
- L'étang de la Vergne,
- L'ancienne voie ferrée

Passionné de randonnée ?
05 55 52 14 29
www.lesmontsdegueret.fr

PR

4

Circuit facile

3h30 – 12 Km

FFRandonnée
 Tout chemin, une randonnée possible
 www.ffrandonnee.fr

Les Monts de Guéret

Les Monts de Guéret... à pied

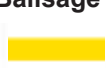
Situation : Bussière-Dunoise à 20 Km de Guéret par la N 145 puis la D 22

Parking : Place de Bussière-Dunoise

Dénivelée : Altitude mini : 350 m / maxi : 450 m

- 1 Depuis la place de la Mairie, prendre la petite rue partant en face en direction de l'école. En arrivant devant celle-ci, continuer par la route à droite en montant. Prendre ensuite le premier chemin à droite.
- 2 En arrivant à la route, contourner le cimetière en tournant à droite pour descendre jusqu'à la route de **la Celle-Dunoise**. Tourner à droite puis prendre la première à droite en descente. Prendre le premier chemin à gauche devant une grange.
- 3 Continuer sur ce chemin pendant 1 Km jusqu'au village du **Frais**. Au croisement dans le village, continuer tout droit et continuer en montant sur la route jusqu'à la première intersection.
- 4 Continuer sur la route à gauche et prendre le premier chemin à gauche après 300m. Continuer sur ce chemin jusqu'à une petite route. Tourner à gauche et quitter la route tout de suite par le premier chemin à droite.
- 5 Continuer par ce petit chemin serpentant dans les champs jusqu'à une route.
- 6 Prendre la route à droite pendant 300m jusqu'à **Linard** et tourner à gauche en direction des **Couperies**. Dans le village, tourner à droite et continuer par une piste.
- 7 Prendre le premier chemin à droite et continuer jusqu'à la route. Prendre à gauche jusqu'au **Bouchaud**. Traverser le village et prendre à gauche à la patte d'oie en direction de **Peurousseau**.
- 8 Laisser la route de **Cornissat** sur la gauche et continuer par la route montant jusqu'au village de **Peurousseau**. Traverser le village et prendre le premier chemin à droite.
- 9 A la sortie du chemin, traverser la route et continuer tout droit. Traverser le ruisseau et continuer en montant. Tourner à droite à la première intersection et descendre jusqu'au ruisseau (passage humide). Continuer jusqu'à la piste et tourner à gauche pour arriver à **l'étang de la Vergne**.
- 10 Contourner l'étang par la gauche pour arriver à l'ancien pont de chemin de fer. Continuer tout droit par le chemin et prendre le premier chemin à gauche pour monter sur la voie ferrée.
- 11 Continuer tout droit par l'ancienne voie ferrée. Traverser la route et continuer sur l'ancienne voie. Laisser la route partant en face pour prendre la route partant vers la droite. Au croisement, prendre tout droit par le petit chemin. A la sortie du chemin, prendre à droite pour revenir au centre du bourg.

Balisateur



Bonne direction



Tourner à gauche



Tourner à droite



Mauvaise direction

Passionné de randonnée ?
 05 55 52 14 29
 www.lesmontsdegueret.fr

PR

4

Circuit facile

3h30 – 12 Km

L'étang de la Vergne

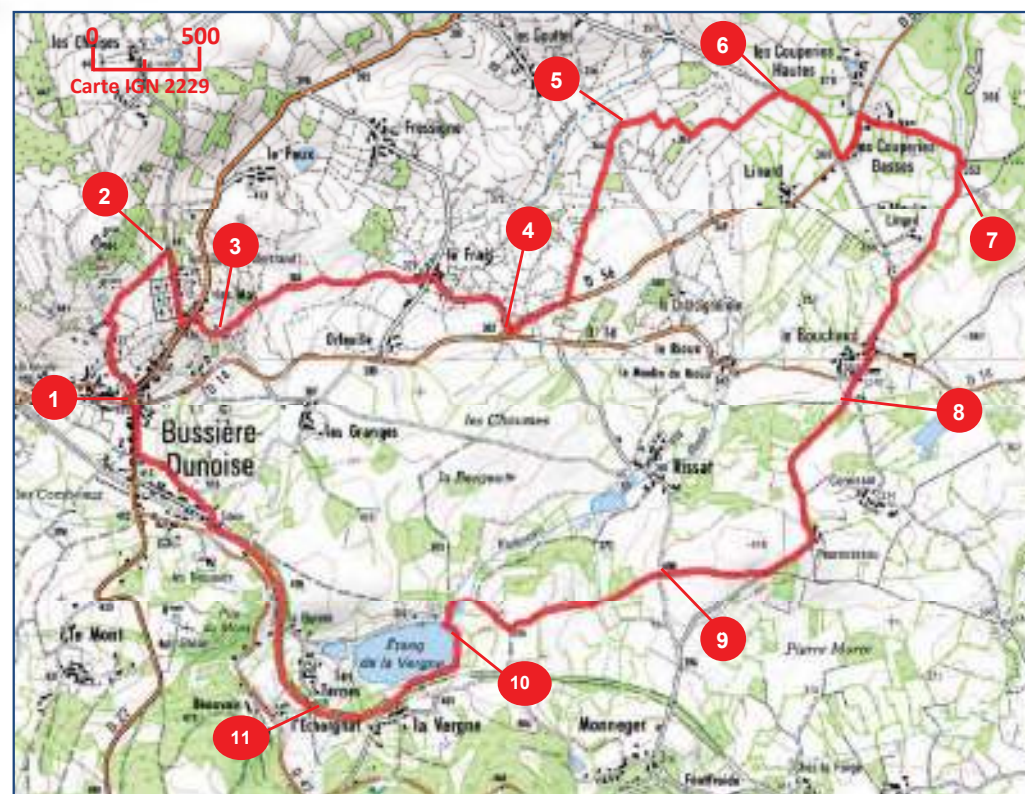
Les Monts de Guéret

Les Monts de Guéret... à pied

Situation : Bussière-Dunoise à 20 Km de Guéret par la N 145 puis la D 22

Parking : Place de Bussière-Dunoise

Dénivelée : Altitude mini : 350 m / maxi : 450 m



A découvrir :

- Eglise de Bussière-Dunoise
- Etang de la Vergne
- Ancienne voie ferrée

Passionné de randonnée ?
 05 55 52 14 29
 www.lesmontsdegueret.fr



26

L'étang de la Vergne

Photo : JM Péricat



Au départ de Bussière-Dunoise, on descend vers le village des Granges (passage humide). On continue ensuite sur Rissat avant de tourner vers l'étang de la Vergne. On remonte ensuite vers Maumont avant de redescendre vers le Mont en passant à proximité de la stèle Jules Védrières. On remonte alors le Peu des Chapelles avant de descendre une nouvelle fois vers le Mont et de rentrer à Bussière-Dunoise par le stade.

Renseignements :

Office du Tourisme des Monts de Guéret
1 Rue Eugène France 23000 GUÉRET
05 55 52 14 29
Location VTT adultes et enfants au 06 37 88 15 77

Envoyez vos remarques sur les circuits à
sports.nature@agglo-grandgueret.fr

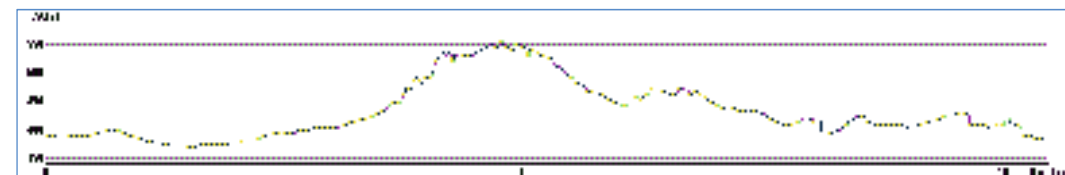


Lesmontsdegueret.fr



26

L'étang de la Vergne



D

Départ



Point de vue ou site

Balisage à suivre

Distance : 11 Km

Dénivelé positif : 230 m

Départ : Place du Champ de foire à Bussière-Dunoise ou Etang de la Vergne

Lesmontsdegueret.fr

27 La Brégère

Photo : JM Péricot



Au départ du bourg, on remonte vers le site de la Brégère en passant devant l'école. On continue par les Chaises, les Gouttes et Rissat (quelques passages sont souvent humides ...). On contourne ensuite l'étang de la Vergne avant de remonter au Puy de la Roche par Monneger. On monte ensuite au Peyroux à travers bois avant de prendre une belle descente vers le Mont (passage à proximité de la stèle Jules Védrières). On remonte ensuite au Peu des Chapelles, la combe de Balsac avant de redescendre vers Drouillat et Bussière-Dunoise.

Renseignements :

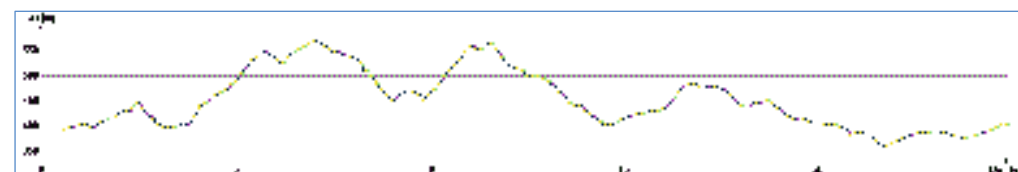
Office du Tourisme des Monts de Guéret
1 Rue Eugène France 23000 GUÉRET
05 55 52 14 29
Location VTT adultes et enfants au 06 37 88 15 77

Envoyez vos remarques sur les circuits à
sports.nature@agglo-grandgueret.fr



Lesmontsdegueret.fr

27 La Brégère



D

Départ



Point de vue ou site



Balisage à suivre

Distance : 25 Km

Dénivelé positif : 500 m

Départ : Place du Champ de foire à Bussière-Dunoise ou Etang de la Vergne

Lesmontsdegueret.fr

28

Peu Chaud

Photo : JM Péricat



Après un passage à l'étang de la Vergne, le circuit monte au Puy de la Roche par Monneger, à Maumont par le Peyroux, à la combe de Balsac et à Peuchaud. Après le poteau de Jalletat, on redescend vers Langedure par un chemin empruntant le cours d'un ruisseau. Ce passage est très technique. On passe ensuite à La Faye et à proximité de la Cour avant de rentrer à Bussière-Dunoise.

Renseignements :

Office du Tourisme des Monts de Guéret
1 Rue Eugène France 23000 GUÉRET
05 55 52 14 29
Location VTT adultes et enfants au 06 37 88 15 77

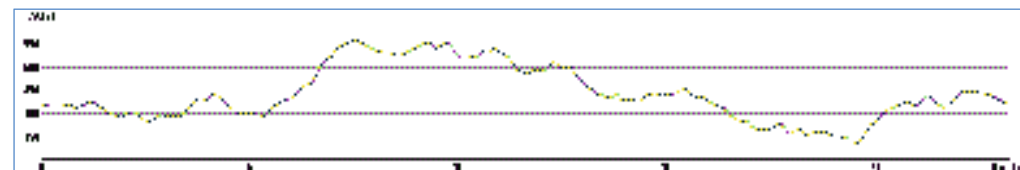
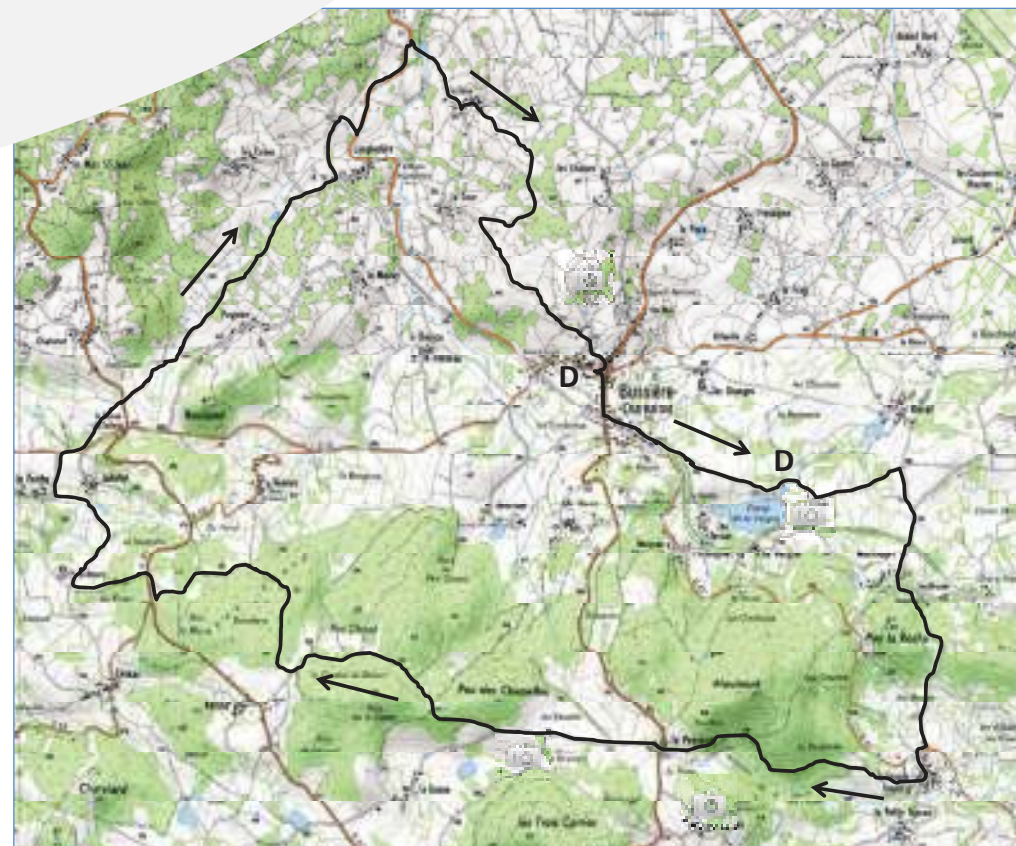
Envoyez vos remarques sur les circuits à
sports.nature@agglo-grandgueret.fr



Lesmontsdegueret.fr

28

Peu Chaud



D

Départ



Point de vue ou site



Balisage à suivre

Distance : 24 Km

Dénivelé positif : 513 m

Départ : Place du Champ de foire à Bussière-Dunoise ou Etang de la Vergne

Lesmontsdegueret.fr

ANNEXE D : TRANSPORTS

Carte secteur OUEST

Sur réservation



Communes de la Communauté
d'Agglomération du Grand Guéret



Gare SNCF - Guéret

Arrêts navettes en Tad

Points d'arrêt secteur OUEST

Points de services

Malice, commerce, restaurants...

EHPAD / Établissements de santé

Dah Services d'Intervention pour Personnes
Âgées Dépendantes (Maisons de retraite),
Centres Hospitaliers

Lignes INTERURBAINES

Services toute l'année

par **ter**

10 Montargis Station - Guéret (train)
Ajain - Guéret

15 Saint-Vaury - Guéret
La Sauterie - Sainte-Feyre - Guéret

Autres services

par **TRANS CREUSE**

Horaires : voir fiches **TransCreuse** et **ter**

Comment fonctionnent les navettes Grand Guéret EN TRANSPORT À LA DEMANDE Tad?

Les navettes fonctionnent toute l'année, même pendant les vacances scolaires, du lundi au samedi, sauf les jours fériés. Ouverts à tous, les trajets s'effectuent en Transport À la Demande (Tad) **UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION PRÉALABLE**. 3 niveaux de service sont proposés sur chaque secteur: les navettes Guéret, les navettes EHPAD / Établissements de santé, les navettes proximité à l'intérieur du secteur.

Les itinéraires des navettes, partant ou arrivant dans les hameaux, sont fixés chaque jour en fonction des réservations et calculés pour garantir l'horaire d'arrivée. La prise en charge et la dépose des voyageurs se font à des arrêts de transport en commun définis. Seules les personnes âgées de plus de 75 ans, les personnes en fauteuil roulant ou les personnes en situation de handicap disposant d'une carte d'invalidité à 80 %, peuvent être prises en charge et déposées à leur domicile.

Pour réserver...

1- **APPELER L'ESPACE MOBILITÉ** au 05 55 51 91 91, au moins la veille de son trajet avant 17h (samedi 16h) et au maximum 35 jours avant, en indiquant l'arrêt de prise en charge, la destination, le jour et l'horaire choisis pour l'aller et le retour.

2- L'horaire définitif de prise en charge sera confirmé par téléphone, SMS ou mail la veille du trajet.

3- Se rendre à l'arrêt au moins 5 minutes avant l'horaire indiqué.

4- Présenter un titre de transport valide ou en acheter un à bord.

LA TARIFICATION EST IDENTIQUE SUR TOUT LE RÉSEAU aggl'Bus :

• Lignes URBAINES **A B C D E F G**

• Navettes du Grand Guéret: Secteur **NORD, EST, SUD ET OUEST**.

Tous les transport aggl'Bus valables en correspondance sur tout le réseau (y compris services TransCreuse et TER Limousin) pour des trajets effectués à l'intérieur du Grand Guéret.

**espace
mobilité
GRAND GUÉRET**
www.grandgueretmobilité.fr

+ d'infos, tarifs et réservations Tad:
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et
13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h et 14h à 17h.
Tél: 05 55 51 91 91 - Place de la Gare à GUÉRET

secteur OUEST / navettes GRAND GUÉRET en Tad TRANSPORT À LA DEMANDE

Sur réservation

Horaires
valables
à partir du
**22 AOÛT
2016**

Bussière-Dunoise

Saint-Sulpice
le-Guéretois

Saint-Vaury

aggl'Bus
GRAND GUÉRET Mobilité



secteur OUEST Tad

Navettes Guéret HAMEAUX — GUÉRET

Alles	Matin	Matin	Après-midi
JOURS DE FONCTIONNEMENT	Du lundi au samedi		
Départ des hameaux	de 7h25 à 8h05	de 9h40 à 10h20	de 13h à 13h40
Arrivée Guéret Hôtel de Ville	8h10	10h25	13h45
Arrivée Guéret Gare SNCF	8h15	10h30	13h50

Retour	Matin	Après-midi	Après-midi
JOURS DE FONCTIONNEMENT	Du lundi au samedi		Du lundi au vendredi
Départ Guéret Gare SNCF	12h15	15h40	18h
Départ Guéret Hôtel de Ville	12h20	15h45	18h05
Arrivée dans les hameaux	de 12h25 à 13h05	de 15h50 à 16h30	de 18h10 à 18h50

Navettes EHPAD / Santé

GUÉRET — PÔLES DE SERVICES ET EHPAD/ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Alles	Matin	Après-midi
JOURS DE FONCTIONNEMENT	Du lundi au samedi	
Départ Guéret Gare SNCF	8h15	13h50
Arrivée Saint-Sulpice-le-Guérétois Bourg	8h30	14h05
Arrivée Saint-Vaury Bourg	8h40	14h15
Arrivée St-Vaury Hôpital La Valette EHPAD	8h45	14h20
Arrivée Bussière-Dunoise Bourg	8h53	14h28
Arrivée Bussière-Dunoise EHPAD	8h55	14h30

Sur réservation

Navettes Proximité

HAMEAUX — PÔLES DE SERVICES ET EHPAD/ ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Alles	Matin	Matin	Après-midi	Après-midi
JOURS DE FONCTIONNEMENT	Du lundi au samedi		Du lundi au vendredi	
Départ des hameaux	de 8h50 à 9h10	de 9h à 9h20	de 14h30 à 14h50	de 14h40 à 15h
Arrivée St-Vaury Hôpital La Valette / EHPAD	9h15	-	14h55	-
Arrivée Saint-Vaury Bourg	9h20	-	15h	-
Arrivée Saint-Sulpice-le-Guérétois Bourg	9h30	-	15h10	-
Arrivée Bussière-Dunoise Bourg	-	9h25	-	15h05
Arrivée Bussière-Dunoise EHPAD	-	9h30	-	15h10

Retour	Matin	Matin	Après-midi	Après-midi
JOURS DE FONCTIONNEMENT	Du lundi au samedi		Du lundi au vendredi	
Départ Saint-Sulpice-le-Guérétois Bourg	11h	-	16h40	-
Départ Saint-Vaury Bourg	11h10	-	16h50	-
Départ St-Vaury Hôpital La Valette / EHPAD	11h15	-	16h55	-
Départ Bussière-Dunoise EHPAD	-	11h	-	16h40
Départ Bussière-Dunoise Bourg	-	11h05	-	16h45
Arrivée dans les hameaux	de 11h20 à 11h40	de 11h10 à 11h30	de 17h à 17h20	de 16h50 à 17h10

LISTE DES COMMUNES DESSERVIES
ET LEURS POINTS D'ARRÊT

BUSSE-BOULOIS

- Babus
- Le Bouchaud
- Bussière-Dunoise Bourg
- Châtenet
- Les Couperies Hautes
- La Cour
- EHPAD
- La Faye
- Les Gouttes
- Grand Bord
- La Grande Saive
- Langledre
- Monneret
- Le Mont
- La Perche
- Vennes
- La Vergne

SAINT-VAURY

- Les Pradelles
- La Ribière
- La Rouderie
- Ruelle (abribus)
- Les Sagnes
- Saint-Sulpice-le-Guérétois Bourg
- Sous-Faye
- Theix
- Ceroux
- CH La Valette / EHPAD
- Chaussade
- La Chérade
- La Coor
- Demoranges
- Dompel
- Etempes
- Gadan - La Magnane
- La Garenne
- La Jarige
- Langlade
- Lascaux
- Lavaud
- Le Magnenon
- Le Masbrenier
- La Matreine
- Mondon
- Le Mont
- Neypoux
- Pautour
- La Petite Sciaive
- Le Peyroux
- Les Rétaisses
- Ribier
- Roche
- Le Roudeau
- Saint-Martin
- Saint-Vaury Bourg
- Les Vergnolles
- Villevalaix
- Vouyroux

SAINT-SULPICE-LE-GUÉRETOIS

- Barassat (abribus)
- La Betoulle
- La Bussière
- Chamilloux
- Cherchery
- Le Cherpelet
- Clavérolles
- Clocher
- Colombier
- Les Coussières (rue du Lavoisier)
- Figier (abribus)
- Fortaucher (le moulin de l'âge)
- Les Fougères
- Frémont
- La Jasse
- Longchaud
- Le Margerot
- Le Moisy (site h20dec)
- Le Mazaudoux (abribus)
- La Metairie (abribus)
- Le Montiel
- Le Montiel Nord
- Les Moulins
- Noyen
- Pissaloux

Pôles de services:
Mairie, commerces,
restaurants...

EHPAD /
Établissements
de santé:
Établissements
d'hébergement
pour Personnes Âgées
Dépendantes (Maisons
de retraite), Centres
Hospitaliers, MGEN,
Mutuelle Générale de
l'Éducation Nationale.



ST-SÉBASTIEN

DUN-LE-PALESTEL

GUÉRET

TRANS CREUSE 

HORAIRES LIGNES RÉGULIÈRES 2016-2017

SARL THURET VOYAGES / 05 55 63 09 69 

		ALLER				RETOUR					
JOURS DE CIRCULATION		Lu, Je	Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa	Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa	Lu, Ma, Me, Je, Ve	Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa	Me, Ve	Lu, Ma, Me, Je, Ve, Sa	Lu, Ma, Me, Je, Ve	Lu, Ma, Je	Me, Ve
PÉRIODES SCOLAIRES		X	X	X	SAD	X	X	SAD	SAD	X	X
VACANCES SCOLAIRES		SAD	SAD	X	SAD	SAD	SAD	SAD	SAD	SAD	SAD
ST-SÉBASTIEN	AB - Ecole	05.50	-	-	-	-	15.15	-	-	-	20.15
BAZELAT	Bourg - Face Mairie	05.55	-	-	-	-	15.10	-	-	-	20.10
ST-GERMAIN-BEAUPRÉ	AB - Forgevieille	06.00	-	-	-	-	15.05	-	-	-	20.05
ST-GERMAIN-BEAUPRÉ	Monuments aux Morts	06.05	-	-	-	-	15.00	-	-	-	20.00
COLONDANNES	AB - Parking Maridat	06.12	-	-	-	-	14.55	-	-	-	19.55
DUN-LE-PALESTEL	AB - Place du Champ de Foire	06.20	06.20	08.20	12.20	08.45	14.45	13.45	18.45	19.45	19.45
ST-SULPICE-LE-DUNOIS	AB - Bourg	06.30	06.30	08.30	12.30	08.40	14.40	13.40	18.40	19.40	19.40
LA CELLE-DUNOISE	Bourg - Place Fontaine	06.35	06.35	08.35	12.35	08.30	14.30	13.30	18.30	19.30	19.30
BUSSIÈRE-DUNOISE	AB - Route de Neuville	06.40	06.40	08.40	12.40	08.20	14.20	13.20	18.20	19.20	19.20
BUSSIÈRE-DUNOISE	AB - Bourg	06.44	06.44	08.44	12.44	08.15	14.15	13.15	18.15	19.15	19.15
BUSSIÈRE-DUNOISE	Inter Route Le Mont	06.45	06.45	08.45	12.45	08.10	14.10	13.10	18.10	19.10	19.10
ST-VAURY	Le Peyroux - Arrêt bus	06.50	06.50	08.50	12.50	08.05	14.05	13.05	18.05	19.05	19.05
ST-VAURY	AB - LP Roussillat	06.52	06.52	08.52	12.52	08.00	14.00	13.00	18.00	19.00	19.00
ST-VAURY	AB - Place de l'Eglise	06.55	06.55	08.55	12.55	07.55	13.55	12.55	17.55	18.55	18.55
ST-SULPICE-LE-GUÉRÉTOIS	Poste AB	07.09	07.09	09.09	13.09	07.42	13.42	12.42	17.42	18.42	18.42
ST-SULPICE-LE-GUÉRÉTOIS	AB - Les Luchaudes	07.10	07.10	09.10	13.10	07.40	13.40	12.40	17.40	18.40	18.40
GUÉRET	Gare routière	07.20	07.20	09.20	13.20	07.30	13.30	12.30	17.30	18.30	18.30
GUÉRET	Gare SNCF	07.25	07.25	09.25	13.25	07.25	13.25	12.25	17.25	18.25	18.25

AB : Atribus - SAD : Service à la demande (Réservation de 2 PERSONNES MINIMUM, la veille auprès du transporteur)

ANNEXE E : DONNEES STATIONS EPURATION



Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration

Station d'épuration : BUSSIÈRE DU NOISE/BUSSIÈRE DU NOISE BOUJIG

Visite effectuée le : 16 septembre 2015
Représentant(s) de la collectivité : le préposé
Représentant du SATESE : Patrick BONNYVAUD

Type : LAGUNAGE-FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
Capacité (EH) : 550
Année : 2014
Type de réseau :
Conditions météorologiques : PLUIE
Température : 12
Aspect et conditions d'entretien : Entretien des abords satisfaisant.
Bon aspect général des ouvrages.

Calier d'exploitation : Station visite régulièrement par l'exploitant.

FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS

Septeur : Bon fonctionnement du dispositif.
Dessècher : Efficacité réduite.
Bassin lagunage : Présence légère de lentilles. Oxygène dissous satisfaisant.
O2 DISSOUS : 1 mg/L
Bassin lagunage : Présence ponctuelle de lentilles. O2 DISSOUS : 4 mg/L. Présence de algues.
Tous de nettoyage : Bon fonctionnement des pompes. Fonctionnement automatique par pointes de niveau.
Chambre d'aération : Bon fonctionnement.
Tous à sable : Bon fonctionnement. Bon développement des roseaux.
Zagat : Le rejet n'a pas d'impact sur le milieu récepteur. Bonne qualité de rejet.
Canal de mesure de débit : Absence de débordement permanent.

DISPOSITIONS PRÉCONISÉES

Caractéristiques									
Tout Epave (N)									
Charge Stock (m)									
Tout KNO ₃ (Niveau)									
PO ₄ (mg/l)									
DBO ₅ (mg/l)									
DOC (mg/l)									
MS ₅ (mg/l)									
RTK (mg/l)									
NH ₄ ⁺ (mg/l)									
NO ₃ ⁻ (mg/l)									
NO ₂ ⁻ (mg/l)									
P Tot (mg/l)									

A nettoyer.

A nettoyer.

Ramasser manuellement les lentilles.

Ramasser manuellement les lentilles. Mettre des piques à bois permanent.

Fourcher les roseaux.



Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration

Station d'épuration : BUSSIÈRE DU NOISE/CAMPING

Visite effectuée le : 2 avril 2015
Représentant(s) de la collectivité : Le préposé
Représentant du SATESE : Patrick BONNYVAUD

Type : LAGUNAGE NATUREL
Capacité (EH) : 210
Année : 1990
Type de réseau : Unitaire
Conditions météorologiques : BEAU
Température : 14
Aspect et conditions d'entretien : Aspect général satisfaisant.

Calier d'exploitation : Station visite régulièrement par l'exploitant.

FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS

Septeur : Bon fonctionnement du dispositif.
Dessècher : Pas de dessèchement.
Bassin lagunage : O2 DISSOUS : 6 mg/L. Oxygène dissous satisfaisant. Niveau normal du plan d'eau. Présence ponctuelle de lentilles.
Bassin lagunage : O2 DISSOUS : 8 mg/L. Présence massive de lentilles.

DISPOSITIONS PRÉCONISÉES

A nettoyer.

Ramasser manuellement les lentilles.

Éliminer les algues.

Caractéristiques	SOK TIE
Tout Epave (N)	
Charge Stock (m)	
Tout KNO ₃ (Niveau)	
PO ₄ (mg/l)	11
DBO ₅ (mg/l)	75
DOC (mg/l)	15
MS ₅ (mg/l)	4.7
RTK (mg/l)	
NH ₄ ⁺ (mg/l)	
NO ₃ ⁻ (mg/l)	
P Tot (mg/l)	1.08

BUSSIÈRE DU NOISE/BUSSIÈRE DU NOISE BOUJIG

29/04/2015

RECUEILLI

BUSSIÈRE DUNOISE BUSSIÈRE DUNOISE BOURG

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Maître d'ouvrage	: BUSSIÈRE DUNOISE		
Type épuration	: LAGUNAGE+FILTRES PLANTES DE ROSEAUX		
Exploitant	: BUSSIÈRE DUNOISE		
Date de mise en service	: 01/10/2014	Capacité :	550 EQH
Constructeur	: SARL POULAIN		33 kg de DBO5/j
Milieu récepteur proche	: RUISSEAU D'ISLES (RUISSEAU)		82,5 m³ / j
Bassin Versant	: LA CREUSE (RIVIERE)		
Masse d'eau	:		
Service Police de l'Eau	: DDT		
Agence de l'Eau	: LOIRE-BRETAGNE	Code station :	0423036S0003

Personnes présentes : Le préposé

Technicien visite : Patrick BONNYAUD

Météo jour visite : HUMIDE

Météo jour précédent : HUMIDE

SYNTHESE DE LA VISITE

La station a d'excellents rendements. Des personnes proches de l'unité de traitement se sont plaintes d'odeurs. Lors de ma visite, je n'ai pas constaté d'odeurs particulières. La gestion du débit d'alimentation du filtre planté est à vérifier régulièrement.

Lagune à macrophytes Lagune naturel

HISTORIQUE DES DERNIERS BILANS

DATE	CHARGES EN %		RENDEMENTS EN %					METEO	Représentativité de la mesure
	Hydraulique	Organique	DBO ₅	DCO	MES	NTK	PT		
03/03/15	103	5	85	61,5	47,6	76		HUMIDE	

RESEAU d'ASSAINISSEMENT

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Charge hydraulique depuis le 09/05/16 : 120 m³/j

Charge polluante Entrée Station

Volume reçu : 120 m³/j

	DBO5	DCO	MEST	NTK	N-NO2	N-NO3	N-NH4	NGL	Pt
mg/l	65	174	96	22	0,01	0,1	13	22,1	2,66
kg	7,8	20,9	11,5	2,64	0,001	0,012	1,56	2,65	0,32

DBO5 et DCO : paramètres représentant la pollution organique avec indication sur la biodégradabilité; MEST : matières en suspension totales, représentant la part particulaire de la pollution; NTK, NH4, NO2, NO3 : paramètres de la pollution azotée; Pt : pollution liée au phosphore, inducteur d'eutrophisation

Ratios de fonctionnement

	Caractéristiques nominales	Paramètres de fonctionnement	% du nominal	EQH
Débit en m³/j	82,5	120	145	
DBO5 en kg	33	7,8	24	
DCO en kg	0	20,9		
NTK en kg	0	2,64		
Pt en kg	0	0,32		

Mesures et prélèvements

Les mesures respectent les normes.

Prétraitement

Dégrilleur statique	Fonctionnement satisfaisant, Refus à évacuer
---------------------	--

Bon fonctionnement de l'ensemble du prétraitement.

Lagunage

Alentours

Clôture	Fauchage
en état	Réalisé

ANNEXE F : ACTIVITE COMMERCIALE (CCI DE LA CREUSE)

Guéret, le 23 janvier 2017

Observatoire – Aménagement des
Territoires – Développement Durable
Dossier suivi par : Rémi Fournaison
Tél : 05.55.51.98.00
rfournaison@ccreuse.cci.fr

Objet : consultation projet carte communale
de Bussière-Dunoise

Madame, Monsieur,

La Municipalité de Bussière-Dunoise a, par décision du conseil municipal du 16 décembre 2014, décidé d'élaborer un document de planification d'urbanisme par l'intermédiaire d'une carte communale pour laquelle la Mairie a mandaté Laurent RIVIERE, technicien à l'Office National des Forêts à Guéret.

Dans le cadre de ce chantier, la définition d'un zonage des parcelles urbanisables est nécessaire, afin d'adapter vos besoins du futur dans la perspective d'un éventuel projet immobilier de développement de votre entreprise. La consultation des entreprises est essentielle. Aussi n'hésitez pas à nous faire part de vos intentions afin d'adapter au mieux le zonage.

Le travail de terrain que réalisera Laurent RIVIERE pour l'amener à entrer directement en contact avec vous afin d'être au plus près de vos besoins en foncier économique.

Pour plus de renseignements et évoquer vos projets, vous pouvez contacter Rémi FOURNAISON à la CCI de la Creuse (05.55.51.96.65) ou Laurent RIVIERE à l'ONF (05.55.52.51.56).

Nous vous remercions par avance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Gilles BEAUCHOUX

Président de la CCI de la Creuse

	bourg	hameaux	Total général
BUSSIÈRE DUNOISE	10	16	26
BTP	2	3	5
Construction		1	1
Travaux de finition		1	1
Travaux d'installation	2	1	3
C	4	5	9
commerce de détail alimentaire	3		3
Commerce de gros non alimentaire		1	1
Commerce divers ou despecialisé		2	2
Commerce et réparation automobile		1	1
Equipement de la maison		1	1
Hygiène - Santé - beauté	1		1
CHR	2	1	3
Autres hébergements		1	1
Café	2		2
I	1	4	5
Activités liées à l'agriculture		2	2
Exploitation forestière		2	2
Métallurgie - Mécanique - Automobile	1		1
S	1	3	4
Santé - Action sociale		1	1
Services divers		2	2
Transport - logistique	1		1

Sources : CCI de la Creuse, fichier consulaire décembre 2016

Réalisation CCI, Observatoire économique, janvier 2017

Ce document a été réalisé par Laurent RIVIERE, Chef de projet de l'Office National des Forêts, Agence Territoriale de Limoges.

Cartographie : Laurent RIVIERE sauf,

- carte des itinéraires de randonnées – Office du Tourisme des Monts de Guéret
- Entités archéologiques - DRAC du Limousin

Crédits photographiques : Laurent RIVIERE, sauf :

- Photographie aérienne du Bourg en page de couverture - la Creuse à tire d'aile
- Ancienne carte postale de la colonie de vacances de Venne page 93
- Petit patrimoine non protégé page 23

Bibliographie

- D.D.T de la Creuse – Porter à connaissance de l'Etat pour l'élaboration de la carte communale de Bussière Dunoise
- Chambre de Commerce et d'Industrie de la Creuse – Liste des entreprises sur la commune de Bussière-Dunoise
- I.N.S.E.E – Recensement de la commune de Bussière-Dunoise - www.insee.fr
- Ministère de la Culture – www.culture.gouv – Bases de données sur le patrimoine– 2016
- D.R.A.C du Limousin – Inventaire des entités archéologiques
- Muséum National d'Histoire Naturelle – Formulaire standard de données du site Natura 2000 des Gorges de la Grande Creuse
- Paysages en Limousin – D.I.R.E.N du Limousin et Université de Limoges - 2006
- Carte du réseau Electrique – ERDF 2015
- SIERS (EVOLIS) – Plan de recollement du lotissement communal des Bruyères
- Larbre ingénierie – Etude diagnostic du réseau d'eau potable de Bussière-Dunoise (2015)
- Larbre ingénierie – Diagnostic d'assainissement (plan de recollement -2009)
- Communauté d'agglomération du Grand Guéret – réseau agglo'bus et TAD
- Conseil Départemental de la Creuse – Réseau TransCreuse 2016
- D.D.A.F de la Creuse – Réglementation des boisements de la commune de Bussière-Dunoise
- Office National des Forêts – Charte forestière du Pays de Guéret – 2009

